La fanfare l'*Union du Nord*, de Moulins-Lille, a obtenu hier un très-brillant succès au concours de Choisy-le-Roi.

Après une magnifique exécution, cette société musicale a remporté dans la 1re division : Le 1er prix de lecture, le 1er prix d'exécution, le 1er prix de soli, le 1er prix de solo et le grand prix d'honneur avec félicitations du jury.

Parmi les nombreux ivrognes arrêtés, hier, à Roubaix, figure un certain Jean Trokens qu'un agent de police a trouvé, la nuit dernière, dormant sur un trottoir de la rue des Fleurs. Au lieu de rentrer chez lui, comme l'agent le lui conseillait, Trokens a livré à ce dernier un combat en règle et l'a fortement mordu à la main droite.

« Les bals ne peuvent avoir lieu qu'avec l'autorisation spéciale du maire, » tels sont les termes dans lesquels est conçu l'article 544 du règlement de police municipale. Il s'est pourtant trouvé hier dans le troisième arrondissement, deux cabaretiers, Constant F... et Pierre C... qui ont attiré sur eux l'attention de la police parce qu'ils avaient autorisé un musicien ambulant à faire danser leurs clients aux sons d'un accordéon. Constant F... et Pierre C... seront poursuivis.

Un accident sérieux s'est produit vendredi soir à Lille.

Un petit garçon de trois ans et demi, Vincent, dont les parents sont domiciliés rue des Arts, 43, en marchant à reculons, est tombé dans une cuvelle remplie d'eau bouillante. M. le docteur Labanhie, qui a prodigué les premiers soins, a constaté sur tout le corps de nombreuses et très-graves brûlures. La vie de cet enfant est en danger.

Une boucle d'oreille a été trouvée, hier, sur la voie publique. La réclamer au commissaire central, Hôtel-de-Ville.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES

Paris, 26 mai, 1 h. soir. — Hauteur du baromètre : Nice, 753, Bordeaux, 764. Une nouvelle baisse du baromètre de 8 millimètres a lieu en Irlande et se propage vers nos régions. Probable : vent sud-ouest à ouest, ciel nuageux, temps chaud.

Pétitionnement

POUR LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Voici le texte de la pétition que nous soumettons à nos lecteurs contre le projet de loi présenté aux Chambres, par le ministre de l'instruction publique :

« Messieurs les sénateurs,
» Messieurs les députés,

» Les soussignés, alarmés du projet » présenté au Parlement par M. le mi» nistre de l'instruction publique, pro» jet menaçant tout à la fois la liberté » de conscience et la liberté de l'enrei» gnement catholique, demandent aux » Chambres de le repousser et de reje» ter toute proposition qui porterait at» teinte au plus sacré des droits du » père de famille : la liberté de l'édu» cation de l'enfant. »

Des exemplaires de cette pétition, sont exposés dans nos bureaux à la disposition du public.

Toute personne *majeure*, jouissant de ses droits *civils*, a le droit de la signer.

Nous engageons les signataires à bien indiquer leur profession et leur domicile.

Avis important

LÉGALISATION DES SIGNATURES. — *Les signatures apposées sur une pétition doivent être légalisées par le Maire quand deux témoins en attestent l'authenticité.*

Etat-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 mai.— Emérence Vandeplassche, rue Decresme, 10. — Berthe Quivy, rue de l'Avocat. — Marie Pottier, au Cul-de-Four, carrière Delcroix, cour Vannienne, 1. — Juliette Petit, rue St-Maurice, cour Vandekerkove. — Eugène Vento, rue des Longues-Haies, 8. — Albert Allard, rue de la Promenade, cour Dekien, 2. — Angèle Lemaire, rue de l'Epeule, cour Duverger.—Louis Bausière, rue du Tilleul, 22. — Angèle Spriet, rue d'Alma, cour Desrumaux. — Eugène Petit, rue de Ma Campagne, 40. — Louis Pollet, rue Saint-Laurent, 5. — Louis Dupire, rue Perrot, 87.

Du 24 mai. — François Nuytten, rue de Courtrai, 1. — Auguste Dierickx, rue du Créchet, 12 — Clément Mestdagh, rue Archimède, cité St-Emile, 2. — Jules Liagre, rue St-Antoine, cité Ste-Antoine, 25. — Anna Delattre, rue Decresme, 63. — Edmond Mouchon, rue de la Lys, fort Wattel. — Berthe Boursin, rue Saint-Jean, 73. — Adèle Deblauw, rue de Lille, cour veuve Motte-Degandt, 4.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 mai. — Adèle Carbe, 23 ans, peigneuse, Hôtel-Dieu. — Octavie Delporte, 11 mois, rue d'Italie, 4. — Louis Deleporte, 64 ans, tisserand, aux 3 Ponts, 370. — Jean Lardinois, 8 mois, rue de France, 5. — Delaplace, présenté sans vie, Grande-Rue, 123. — Thérèse Barot, 62 ans, propriétaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 41. — Alphonse Duvinage, 2 ans, rue d'Hem.

Du 24. — Elisa Declercq, 1 an, rue de la Balance.

MARIAGES du 24 mai. — Carlos Couthier, 50 ans, comptable, et Marie Krabansky, 45 ans, repasseuse. — Henri Dutat, 26 ans, employé d'octroi, et Adèle Rachez, 18 ans, peigneranie. — Joseph Prouvost, 32 ans, domestique, et Rosalie Lequindre, 41 ans, bobineuse. — Charles Quint, 23 ans, sans profession, et Elise Devallée, 21 ans, sans profession.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CAUCHETEUX-CHOQUET, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire par du décès de Dame Céline CHOQUET, décédée à Roubaix, le 25 mai 1879, à l'âge de 25 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 27 courant, à 9 heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre de Roubaix, 4.

Les amis et connaissances de la famille MALAINNE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Adèle MALAINNE, domestique chez M. Bulteau-Delrue durant l'espace de 40 ans, décédée à Roubaix, le 25 mai 1879, à l'age de 60 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le mardi 27 courant, à 9 heures, en l'église Notre-Dame. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Bois, 22.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale Saint-Joseph, à Roubaix le mercredi 28 mai 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonet MULLIER, époux de Dame Victorine ROUSSEAU, décédé à Roubaix, le 25 avril 1879, dans sa 73e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 27 mai 1879, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-François-Joseph LEFEBVRE, veuf de Dame Martine TIBERGHIEN, décédé subitement à Roubaix, le 25 avril 1879, à l'âge de 82 ans et 4 mois.

— Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 27 mai 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Carlos DEMARCQ, décédé à Roubaix, le 27 avril 1879, à l'âge de 67 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AVIS AUX SOCIETES

Les Sociétés qui confient l'impression de leurs Affiches, Circulaires et Réglements à la Maison Alfred REBOUX, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux Editions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoin*.

AVIS

LAIT PUR

M. MULLIEZ-DEPLASSE, cultivateur à Wattrelos, informe le public qu'il tient, en son dépôt, chez M. Antoine DUPONT, rue de l'Omelet, 24, à Roubaix, du lait pur et de première qualité au prix de 0,25 centimes le litre.

18648

BONNAVE-PECQUEUR

3, RUE NAIN, 3

(Près l'hôtel Ferraille)

Entreprise de Couvertures en Zinc et Plomb

PANNES ET ARDOISES

DOUAI. — Par arrêté du 19 mai, M. le préfet du Nord, sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, a infligé la peine de la réprimande au sieur Legueux, maître congréganiste de la troisième classe à l'école Saint-Nicolas, pour avoir frappé un élève.

BOULOGNE. — Le port de cette ville prépare une innovation pour la prochaine campagne des harengs. On construit pour ce port, en Angleterre, un bateau en fer avec hélice et cabestan à vapeur, machine de vingt-cinq chevaux de force.

Ce bateau aura de 24 à 25 mètres de quille. Sa machine, d'une puissante force motrice, a pour but principalement, étant en pression, de diminuer la force de halte que doit produire une pareille coque avec une telle tessure et de nombreux filets. C'est à l'œuvre que l'on pourra juger cette innovation.

SAINT-QUENTIN. — Le préfet de l'Aisne et le procureur général d'Amiens sont venus se joindre à M. Villain, qui continue, à Saint-Quentin, ses efforts pour amener la fin de la grève. Ces messieurs ont réuni les patrons. Après une longue et laborieuse discussion, ils leur ont demandé d'ouvrir leurs ateliers et de laisser entrer les grévistes qui voudraient travailler.

Les délégués des grévistes convoqués, ont maintenu leur demande fixant à dix heures la durée du travail avec augmentation d'un sixième du travail actuel. Tous les patrons maintiennent leurs anciennes conditions.

Vendredi matin, les industriels ont ouvert leurs ateliers. Un petit nombre d'ouvriers sont rentrés.

— BOHAIN. — On lit dans le *Journal de Vervins* :

« Le gendarme D..., arrivé depuis trois mois dans cette ville, devait se marier la semaine prochaine.

» Jeudi soir, vers huit heures, une violente détonation se fit entendre dans sa chambre, et ses camarades montés d'un bond chez lui, n'y trouvèrent plus qu'un cadavre.

» On crut d'abord à un accident; mais une lettre trouvée sur la table de nuit du jeune gendarme, permet de croire, paraît-il, qu'il s'est volontairement donné la mort.

» Rien ne le contrariait, dit-on, dans ses projets de mariage, et l'obscurité la plus complète règne, quant à présent, sur les causes de cet étrange suicide. »

— ARTRES. — Vendredi, vers neuf heures et demie du matin, le train venant du Quesnoy a déraillé à Artres.

Il n'y a pas eu d'accident.

Les pertes sont purement matérielles.

— BÉTHUNE. — Ambroise Gottrand, journalier à Cambrin, s'était présenté le 2 avril au conseil de révision, en prétendant qu'il était atteint d'une hernie et qu'il était, par conséquent, impropre au service militaire. Le médecin, en l'examinant avec attention, reconnut que cette infirmité n'était que simulée, et que tous les symptômes qu'il avait remarqués sur le conscrit provenaient d'une insuffisation.

Le prévenu nie énergiquement sa fraude, mais on lui demande pourquoi il ne s'était aperçu de sa maladie qu'au moment de passer le conseil de révision.

Il ne sait que répondre.

Le tribunal de Béthune le condamne à quatre mois de prison. Il sera, à l'expiration de sa peine, envoyé dans une compagnie de discipline.

Un autre conscrit, François Motthe, de Cambrin, a aussi essayé de se faire exempter de la même façon. — Même peine.

Belgique

— Voici la liste des numéros primés sortis au 32e tirage de l'Emprunt de 1874 de la ville de Bruxelles :

N° 273,897 remboursable par 30,000 fr.

N° 457,167 remboursable par 5,000 fr.

N°s 520,279, 546,202, 658,867 remboursables par 1,000 fr.

N°s 133,042, 390,665, 456,398, 538,919, 586,787, 690,128 remboursables par 500 fr.

N°s 1,139, 373,348, 51,041, 54,763, 143,915, 410,788 487,029, 568,765, 574,641, remboursables par 250 francs.

— HORNU. — Un accident est arrivé mardi dernier dans les travaux souterrains du puits n° 1 du charbonnage de l'Escouffiaux. Le nommé François Dumont, âgé de 26 ans, a été tué par un éboulement.

Ce malheureux est marié et père de famille.

Choses & Autres

On racontait, devant un contribuable que M. Gambetta était parti pour Marienbad, dont les eaux sont excellentes contre l'obésité :

— Hélas ! s'écria-t-il, pourquoi n'a-t-il pas emmené le budget ?

***

Le Français né malin, créa le vaudeville;
Mais, devenu gâteux, il créa les *Ferry !*

***

M. Jules Ferry a troqué sa serviette contre un portefeuille.

La serviette lui allait bien mieux !

***

On annonce qu'une dizaine de hauts personnages ne tiennent plus qu'à un fil.

N'est-ce pas le sort de tous les pantins?

***

On disait, sous la monarchie, que tout finissait par des chansons.

Aujourd'hui, sous le régime des communards en perspective, on peut dire que tout finira par des *chaussons*

***

Une des devises de la R. F.
« Place au jeûne ! »

NOUVELLES DU MATIN

Une affaire arrangée

Paris, 25 mai

Le *Soir* dit que les témoins de MM. Goblet et de Cassagnac se sont réunis dans l'après-midi et après avoir pris communication du compte-rendu sténographique de la séance de samedi ont décidé qu'une rencontre ne pouvait pas avoir lieu.

Ils ont signé le procès-verbal constatant ce résultat.

Courses de Chantilly

Chantilly, 25 mai

Voici le résultat de la journée :

PRIX DU JOCKEY-CLUB (50,000 francs). *Zut*, premier; *Commandant*, second; *Flavio*, troisième.

Paris, 25 mai

Les informations d'un journal du matin concernant la vente d'une grande agence de publicité sont absolument inexactes.

Russie

Kieff, 24 mai.

Le *Wedomosti*, de Kieff, donne le résultat du procès politique dont les débat se sont ouverts le 12, devant le Conseil de guerre.

Les prévenus étaient au nombre de quatorze parmi lesquels un sujet prussien (Louis Bradtner) et quelques jeunes filles ou dames de haute condition. Ils étaient poursuivis pour société secrète tendant à détruire les institutions existantes. Bradtner et deux autres étaient de plus accusés de résistance armée aux agents de police.

Deux des prévenus ont été acquittés.

Bradtner et un inconnu, désigné sous le nom d'Antonoff, ont été condamnés à être fusillés.

Le conseil de guerre a prononcé contre les autres des peines variant de quatre ans à quatorze ans de travaux forcés.

Belgique

Bruxelles, 25 mai.

Le *Courrier de Bruxelles* croit savoir que les informations publiées par les journaux au sujet d'un mouvement des nonces et du déplacemet des nonces de Paris, Bruxelles et La Haye, sont sans fondement.

Le vice-amiral Sessait

Paris, 25 mai.

Dimanche matin, après une longue et douloureuse agonie, l'amiral Saisset a succombé à la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.

La mort de son fils, tué si malheureusement au fort de Montrouge pendant la guerre, la mort récente de sa femme, avaient fait naître et développer la terrible maladie à laquelle sa robuste constitution n'a pu résister.

Jusqu'au dernier moment l'amiral Saisset a conservé toute sa connaissance.

L'amiral Saisset est né le 13 janvier 1810 ; il entra à l'école de Brest en 1825.

Au moment de l'investissement de Paris (15 septembre 1870), il fut nommé commandant du fort de Rosny et du groupe des forts de l'Est. A la suite de l'occupation du plateau d'Avron, où il fit preuve d'une remarquable initiative, il fut promu vice-amiral (29 novembre).

Sa popularité, un instant assez grande pour qu'on songeât à lui confier le commandement en chef, dont M. Trochu ne se montrait point digne au gré de l'opinion publique, lui valut d'être nommé aux élections du 8 février 1871 représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, le septième sur quarante-trois par 154.379 voix sur 328.970 votants.

Au moment de la négociation des préliminaires de paix, il fit partie de la commission chargée de rester en rapport avec les négociateurs.

Lors de l'insurrection du 18 mars, il fut nommé commandant provisoire des gardes nationales de la Seine, en remplacement du général d'Aurelle de Paladines, et fit vainement, pendant quelques jours, les plus grands efforts pour amener « la conciliation de tous sur le terrain de la République. »

On put croire un moment que l'accord allait se faire, et le bruit courut même que le comité central avait accepté les conditions de M. Saisset ; mais, en réalité, l'amiral n'obtint rien que la mise en liberté du général Chanzy, et, dès le 25 mars, il « autorisa les officiers, sous-officiers et garde-nationaux de la Seine à rentrer dans leurs foyers.

M. Saisset avait été promu grand officier de la Légion d'honneur le 13 juillet 1872.

NOUVELLES DU SOIR

Le projet Ferry

Le *Constitutionnel* adjure M. Dufaure de combattre les projets Ferry.

« Personne, assure-t-il, n'a plus que nous de chaleur et d'enthousiasme, de sympathie et d'estime pour M. Dufaure. Il voulut bien témoigner, un jour à la tribune qu'il avait, lui aussi, quelque estime pour notre calme, sincère et impartiale politique. C'est entre nous comme une sorte de lien.

» Forts et hardis de ce souvenir, nous l'adjurons de ne pas se dérober aux pressantes sollicitudes de tout ce qui est français, de tout ce qui est chrétien et de combattre, une fois de plus, le bon combat. »

Les traités de commerce

« A moins d'avoir perdu le sens commun, s'écrie le *Soleil*, nous ne devrons faire de traité de commerce avec aucune des six grandes puissances aussi longtemps que l'Allemagne n'en aura pas conclu un avec nous, ou aussi longtemps qu'elle n'aura pas accordé à une de ces six grandes puissances une tarification modérée dont nous puissions nous-même bénéficier. »

Les dernières nominations de cardinaux amènent M. John Lemoinne à étudier la conduite politique du pape Léon III.

« La ligne suivie par Léon XIII depuis le premier jour prouve, dit-il, qu'il est un homme d'Etat, un homme politique, un ancien ambassadeur qui a pratiqué les pays étrangers. Ces moyens d'action et d'influence qu'il s'assure en Europe par le choix des hommes les plus éminents dans les pays protestants comme dans les pays catholiques ont une portée plus grande qu'on ne pourrait le croire à première vue. Ce changement de politique de la papauté coïncide d'une façon remarquable avec le changement de la politique de Berlin et du chancelier prince de Bismark. »

Informations

L'Union républicaine s'est réunie hier à quatre heures, sous la présidence de M. Henri Brisson. Une assez longue discussion, à laquelle ont pris part MM. de Girardin, Floquet, Margue, Cantagrel, Armez et Lelièvre, s'est engagée sur l'attitude qu'il convient que le groupe prenne dans la discussion de l'interpellation de M. Edouard Locttroy sur l'application de la loi d'amnistie. Au cours du débat, le président a fait observer que l'importance du groupe de l'Union républicaine lui imposait le devoir de peser mûrement toutes ses décisions.

Le groupe a décidé que son bureau demanderait communication de l'ordre du jour préparé par l'Extrême gauche, et s'est ajourné à mercredi pour prendre une résolution.

—

Hier a eu lieu, au Grand-Théâtre du Havre, un meeting pour la création du département de Seine-Maritime.

La salle était comble et l'estrade était occupée par les notabilités locales et les invités.

M. Siegfried, maire du Havre, a exposé la question au point de vue administratif.

M. Mallet, président de la chambre de commerce, l'a traitée au point de vue commercial. Il a montré par une statistique très saisissante l'importance croissante du port du Havre.

M. Penlevey, député, a prononcé, sur l'ensemble des questions soulevées, un discours très complet et très applaudi.

Quand la motion d'un vœu pour «la création du nouveau département» à été mise aux voix, dans toute la salle toutes les mains se sont levées d'un seul mouvement.

Aujourd'hui doit commencer la signature des pétitions.

—

On signale encore parmi les graciés : Les sieurs Jacquard, ingénieur ; Adolphe Robert, un ancien transporté de 31, auteur de la *Transportation en Décembre*, condamné à dix ans de détention pour sa participation à l'insurrection communale de Cosne en 1871.

—

Hier, à une heure et demie, MM. Victor Hugo et Louis Blanc ont présidé au Théâtre Historique une matinée littérairé au profit des amnistiés.

La salle était absolument comble.

A leur entrée et à leur sortie, MM. Victor Hugo et Louis Blanc ont été l'objet d'une ovation.

Pendant un entr'acte, une quête des plus fructueuses a été faite.

—

Une réunion, présidée par M. Lockroy, a eu lieu hier à l'Elysée-Montmartre au profit de l'œuvre de l'éducation des sourds-muets.

M. Lockroy a expliqué dans un discours très-applaudi, le système d'enseignement employé dans les écoles des sourds-muets.

—

Petite Bourse du 25 mai.

3 0/0 80,85, 80,80. — Amortissable, 83,22, 83,20 — 5 0/0, 115,40, 47.35 — Italien 81.45, 80,47 Turc 11,50. — Egypte 200, 200,62 — Banq. Ottom. 50312, 50375, 50312— Florins 69 7/8 3/4 7/8. — Russe — 90 15/16 1/2 9/16 — Hongrois 83 3/4 1/2 9/16 — Autrichiens 591 590 — Lombards 205 208 205 — Jouissance espagnole 600 610.

Marché très-ferme.

Dépêches Télégraphiques

Allemagne

Berlin, 25 mai.

La commission du tarif du Parlement allemand a discuté le projet de loi concernant la perception provisoire des nouveaux droits.

M. de Bennigsen a demandé que le gouvernement pût ordonner les mesures prohibitives concernant le vin, le tabac, mais l'a repoussée à voix égales, en ce qui concerne le fer brut.

M. Hofmann, ministre d'Etat, avait dit que le gouvernement désirait surtout la perception provisoire des nouveaux droits pour le fer brut les épices, les objets de consommation, les moutures, le tabac, le thé, le sucre, le café et le pétrole.

Italie

Rome, 25 mai.

On donne comme certain que le Vatican prépare un mouvement dans les nonciatures. Mgr Vanutelli quitterait Bruxelles pour Paris.

On ajoute que ce mouvement n'aurait pas lieu immédiatement, quelques questions étant encore pendantes.

Rome, 25 mai.

Le *Diritto*, constatant l'activité extraordinaire déployée par les comités cléricaux en vue des prochaines élections administratives à Rome, croit savoir que le pape aurait promis au comité central d'établir la liste des candidats.

Le *Diritto* ajoute : « Le bruit court que cette liste sera composée en partie de nobles et en partie de libéraux, mais des plus modérés. »

DERNIÈRE HEURE

La Commission des tarifs douaniers

Versailles, 26 mai, 5 h.

La Commission des tarifs douaniers continue aujourd'hui l'examen du rapport de M. Jametel sur les pelleteries.

La lecture du rapport de M. Méline est ajournée à mercredi, M. Meline n'ayant pas terminé la révision de son rapport.

Elections au Sénat

Versailles, 26 mai 5 h.

Les droites du Sénat porteront demain comme candidats inamovibles, MM. Pinard, ancien ministre de l'empire, et le marquis d'Andelarre.

La loi sur l'enseignement supérieur

La Commission relative à la liberté de l'enseignement supérieur a entendu la seconde partie du rapport de M. Spuller sur le projet de M. Ferry, dans laquelle le rapporteur examine les pétitions adressées aux Chambres.

La lecture continuera mercredi.

Le rapport sera déposé jeudi à la Chambre.

SÉNAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du 26 mai 1879.

Présidence de M. Martel.

La séance s'ouvre à deux heures, par la discussion du projet de loi sur le conseil d'Etat.

M. PORRIQUET combat le projet.

M. LENOEL soutient les conclusions du rapport.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 26 mai 1879

Présidence de M. GAMBETTA

La séance est ouverte à 2 heures.

M. DE FREYCINET, ministre des travaux publics, dépose plusieurs propositions de loi relatives aux canaux et aux chemins de fer.

Validation d'élections

La chambre valide sans débat l'élection de MM. Andrieux, à Lyon; Rivière, à Tours; Devel, à Bar-le-Duc; Tracieux, à Bordeaux et Lombard, à Dôle.

La chambre reprend la suite de la 1re délibération sur : 1° le projet de loi portant autorisation de verser de l'alcool sur les vins moyennant un droit de 20 francs en principal, et modification de l'impôt sur les vins alcoolisés; 2° la proposition de loi de M. Hermary et un grand nombre de ses collègues, tendant à dégrever les sucres employés au sucrage des vendanges.

M. DAVID combat le projet.

La séance continue.

Énigme

Dans une auberge d'Angleterre,
Un matin, couché sur mon lit,
Je rêvais, triste et solitaire,
Quand soudain ma porte s'ouvrit.
Un homme à mine hétéroclite,
Le front pâle et les pieds poudreux,
Entre et dit : Levez-vous de suite,
Vous voyez bien ce que je veux.

Jugez quelle frayeur m'assiége,
Pourtant je m'habille en tremblant.
L'inconnu me fait prendre un siége
Et couvre mon corps d'un drap blanc.
Quels dangers mon esprit se forge !
Mais je veux résister en vain,
Car il me saisit à la gorge
Avec un instrument d'airain.

Dans cette affreuse conjoncture,
Il me force à rester muet,
Et puis me meurtrit la figure
Avec un énorme boulet.
J'écumais, j'étais tout en nage ;
Quelle mort j'allais endurer !
La sueur couvrait mon visage
Et j'avais peine à respirer.

Il voit la terreur qui m'agite ;
Emu par mon regard touchant,
Voulant m'expédier plus vite,
Il s'empare d'un fer tranchant.
Par une blessure profonde
Mon sang coule... Plus de milieu,
Je vois qu'il faut quitter ce monde,
Et je me recommande à Dieu.

Mais le bourreau qui se reproche
Des tourments qui durent si peu,
S'éloigne d'un pas, se rapproche,
Et me présente une arme à feu.
Il prend mes cheveux et les lie,
Il m'a presque tordu le cou.
C'en est fait : pour m'ôter la vie
L'assassin ajuste son coup.

Ma foi, j'en reviens d'une belle !
Quel hasard a pu m'en tirer ?
Devant me brûler la cervelle,
Son feu n'a fait que m'effleurer.
Il s'y prend d'une autre manière :
Son courroux venant l'échauffer,
Dans un tourbillon de poussière
Le voilà qui veut m'étouffer.

Il voit que le sort m'est propice,
Et ma mort trop lente à ses vœux ;
Et, pour augmenter mon supplice,
Il tire et coupe mes cheveux.
Je pousse un soupir lamentable ;
L'assassin, voulant me braver,
Saisit ma bourse sur la table
Et vient à moi pour m'achever.

Ce trait indigne me transporte...
Je m'arme d'un couteau de bois.
Mon inconnu gagne la porte,
Et dans un miroir je me vois.
Quelle surprise ! jugez comme
Mon courroux dut être apaisé,
Quand je reconnus que mon homme
M'avait poudré, coiffé, rasé.

Le mot de la Charade d'hier est : *Buisson.*

Adresses Industrielles & Commerciales

MODES

Mme DÉSIRÉ CARETTE

rue Pauvrée, 31.

RETOUR DE PARIS

Grand choix de modèles confectionnés, haute nouveauté. 18113

Charbons

J. VOREUX fils, rue de Mouveaux, 61 bis, Roubaix. 18629

Jean MASQUELIER, rue Pauvrée, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie. 14074

A. BOUTRY, 41, rue de l'Espérance. — Pavages et sabs, le graviers.— Réparations

Epicerie—Comestibles

OUDAR-FLORIN, rue Inkermann, 4 et 6, à Roubaix.

Agence immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris. 14062

FOURNIER-DELFORTRIE. ARTICLES DU JAPON pr fêtes et cadeaux, Grande-Rue 6, Roubaix. 1158

Confections

Au Palais de Cristal. MONCHY-DUPIRE Grande-Rue, 16, Roubaix. — *Confection, pour hommes.* 14065

Mécanicien

Eug. FORSTER, rue Pellart, 66, Roubaix.

Restaurants

FERRAILLE, (Hôtel), rue Nain, 5, Roubaix.

GINIONS, rue Neuve.

Pharmacie

Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28, 1408

Lithographie

Impressions commerciales : Factures, memorandums, entêtes de lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

H. HOFFMANN-DUPONT, 11, rue Saint-Georges. — Location de services de table. — Cloches de jardin. — Bouteilles et bouchons. — Porcelaines, faïences, et cristaux. 1654

Confections

VERDEL-JOUREZ. Grande-Rue, 37 Roubaix. Satin et popeline, pure laine, vendus aussi bon marché qu'en fabrique. — Chemises de noces.

Articles de blanc

Jules LAMBAERE, agent en douane rue Latine, 26, Roubaix, commissionnaire-expéditeur par voie de fer et par eau. — Réception, transit, roulage. 17900

BOURSE DE PARIS

Variations des Cours

du samedi 17 mai avec ceux du samedi 24 mai

VALEURS	Cours du samedi 24 mai	Cours du samedi 17 mai	Hausse	Baisse
A terme				
3 % ex-cou.	80.75	79.70	0 95	
3 % amortis.	83.05	81.97 1/2	0 07 1/2	
5 %	115 25	114.10	1 15	
B. de Paris	781 25	775.	6 25	
Crédit fonc.	768 75	768.75		
» mobil.	520.	476.25	43 75	
Soc. génér.	501.	488.75	12 50	
Est	710.	710.		
Lyon	1137.50	1137.50		
Midi	865.	865.		
Nord	1500.	1500.		
Orléans	1185.	1187.50		2 50
Gaz	1277.50	1270.	7 55	
Suez	748.75	737.50	11 25	
Italien 5 %	81.30	80.12 1/2	1 17 1/2	
Mob. espag.	1000.	910.	90	
Ch. Lomb.	197.50	171.25	26 25	
» Autric.	587.50	580.	7 50	
Au Comptant				
3 % ex-cou.	80.65	79.70	0 95	
3 % amortis.	83.	81.92 1/2	0 07 1/2	
5 %	115.05	113.97 1/2	1 07 1/2	
4 1/2	111.	110.	1	
B. de France	3055.	3040.	15	
Ville 1869	415.	415.		
» 1871	406.75	407.		0 25
Act. l'Ouest	767.50	767.50		
Obl. 3 % Est.	381.	379.50	1 50	
» Lyon	383.	383.		
» Midi	379.	378.	1	
» Orléans	387.50	383.50	4	
Obl. à Rouen (1)	260.	262.		2

En Banque				
3 % Esp. in.	14 1/8	14 3/16		1/16
extér.	15 3/8	15 1/8	1/4	
5 % Turc	11 42 1/2	11 50		0 07 1/2
B. Otto.	501 87	507 50		5 63
Egyp. 6 0/0	200	206 25		6 25
d° Chemins	305	310		5
Dom. égyp.				
Russe 1877	90 3/4	88 3/4	2	
Hong. 1077	83 1/4	82 7/8	3/8	
Florins or	69 7/16	69 1/16	3/8	

COMPOSITEURS

On demande de bons **compositeurs typographes** à l'imprimerie du *Journal de Roubaix.*

AUJOURD'HUI ET JOURS SUIVANTS

CONTINUATION DE LA

LIQUIDATION

AUX DEUX NATIONS

6, RUE DE LA GARE, A LILLE

Toutes les Marchandises seront vendues avec des pertes sans exemple. 18633

Vente de 32,000 Actions

DE

LA MÉTROPOLE

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie

SOCIÉTÉ ANONYME AU

Capital de **20 Millions** de francs

DIVISÉ EN 40,000 ACTIONS DE 500 F. CHACUNE

(Libérées du quart)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. OZENNE (J), G. O. ✻, ancien ministre de l'agriculture et du commmerce, *Président.*

MM.

BAYVET. (Ad.) ✻, Manufacturier.

GIRAUDEAU (A), de la maison Giraudeau et Cie, Négociant.

HENNECART, ancien Juge au Tribunal de commerce.

MAUGNY (Cte de,) ✻, Propriétaire.

OUTREY. C., ✻, Administ. de la société du *Laurium.*

PÉPIN LE HALLEUR (R.), Propriétaire.

REBOUL. (E.), ✻, Directr de la Cie d'assurances sur la Vie *l'Atlas.*

SAINT, F., Négociant.

SAINT ROMAN (Cte de), ✻, Propriétaire.

WELLES DE LA VALLETTE (Cte) O. ✻. Administrateur de la Cie des chemins de fer de l'Ouest.

Directeur :

M. L. COLOMBET, ancien directeur-adjoint de la Compagnie d'assurances contre l'incendie *la France.*

Ces actions mises en vente par le groupe des fondateurs de la Compagnie sont offertes au public au prix de 725 fr., soit en déduisant les 375 fr. non versés :

350 FRANCS

NET A PAYER COMME SUIT :

100 fr. en faisant la demande.

200 fr. au 1er juillet au moment du transfert des Titres.

Les demandes d'Actions sont reçues :

LES 5 ET 6 JUIN

A Paris : A la **Société Générale**, 54, rue de Provence, et dans les bureaux de quartier.

En province : Dans toutes les succursales de la **Société Générale**, et chez ses correspondants.

On peut dès maintenant transmettre des demandes d'actions par lettres chargées, adressées à la **Société Genérale**, à Paris, ou à l'une de ses succursales.

En cas de réduction, la répartition sera proportionnelle aux demandes.

Le Prospectus et les Statuts sont tenus à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

18723—2048

Santé et énergie à tous rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCÈS

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastrœtélites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnements palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflements étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid toux, oppression, asthme, bronchite, phihisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les malades des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraicheur et d'énergie nerveuse, 100,000 cures réelles par an. Eviter les contrefaçons et exiger la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.

N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur